

siret : 200 086 676 00026

Mairie de **VILLIERS EN BIÈRE – 77190**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**N° 2024-032**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle de la Bergerie à Villiers-en-Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaient présents :		Etaient absents :	
<b>CA MELUN VAL DE SEINE</b>				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT	Jean Jacques BARREAU - Visio		
Commune de DAMMARIÉ LES LYS			Ali KAMECHE	José CARVALHO
Commune de LA ROCHELETTE			Sylvie COUDRE	Jean-Pierre BORNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE	Thierry VANHOVE		
Commune de ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS		Zine-Eddine M'JATI (Pouvoir)	
Commune de VILLIERS EN BIÈRE	Philippe DOTHEE		Gérard ROUX - Pouvoir	
<b>CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU</b>				
Commune d'ACHERÉ LA FORET			Fabien BARCQUE	Sylvain MARTIN
Commune d'ARBONNE LA FORET	Nicolas GALLOT		Sylvain MARTIN	
Commune d'AVON	Françoise BOUDREUX-TOMASCHKE visio		Marie Charlotte NOUHAUD (pouvoir)	
Commune de BARBIZON	Ghislain DIDOT		Gérard TAPONAT	
Commune de BOIS LE ROI	Nathalie Vinot (Suppléante) visio		Mélanie MOUSSOURS	Emmanuelle ALHADEF
Commune de BOISSY AUX CAILLES	Christian CAME visio		Patrick POCHON Pouvoir	
Commune de CELY EN BIÈRE	Francis GUERRIER	Guillaume GATIER		
Commune de CHAILLY EN BIÈRE	Alain THIERY (visio)	Marcel LIENHARDT		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Jean Claude HARRY – Visio	Isabelle MARIE-TORQUE - Visio (Suppléante)	Didier MAURY	
Commune de FLEURY EN BIÈRE	Alain RICHARD		Florence LANQUETUIT	
Commune de FONTAINEBLEAU	Fanny MALVEZIN Visio		Hélène MAGGIORI	
Commune LE VAUDOUE	Michel CALMY Visio	Didier BUGUINET		
Commune de NOISY SUR ECOLE	Sylvie VATIER		Patrick CALLEWAERT	
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE	Cécile FORNARELLI		
Commune de RECLOSES	Erik LE TOUT (suppléant)		François BOUVIER	Madeleine GUYOU
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean Christophe BERNON Visio	Jean-Paul CULINAS		
Commune de ST MARTIN EN BIÈRE	Georges SIUDA	Laurent AVELANGE (suppléant)	Sylvain DUCROUX	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT	Franck LAUGIER – Visio		
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Michel CHARIAU		Anne MAHAIS	
Commune de TOUSSON	Jean Michel CARDINALI visio		Ferdinand KOCH	
Commune d'URY	Jean Philippe POMMERET	Cécile BOFARULL - Visio		
<b>CC DES DEUX VALLEES</b>				
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	Espérance VIEIRA		
Commune de DANNEMOIS	Joanna HAMONIAUX visio		Olivier MARTIN	
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY			Virginie FLAUX
Commune de MOIGNY SUR ECOLE			Jérôme MENARD (Pouvoir)	Bernard LACHENAÏT
Commune de ONCY SUR ECOLE	Jacques NORMAND		Bruno DELECOUR	
Commune de SOISY SUR ECOLE			Gérard LEFEVRE	Philippe CALVARRO DOMINGUEZ

Commune Achères-la-Forêt : Présence de Monsieur Christophe VAGEON qui ne peut voter : en attente de la délibération de la CAPF pour nomination de suppléant

**Ont donné des pouvoirs : 5**

Monsieur Zine-Eddine M'JATI a donné pouvoir à M. Jean MORLAIS

Monsieur Gérard ROUX a donné pouvoir à M. Philippe DOTHEE

Mme Charlotte NOUHAUD a donné pouvoir à Madame Françoise BOUDREUX-TOMASCHKE

Monsieur Patrick POCHON a donné pouvoir à M. Francis GUERRIER

Monsieur MENARD a donné pouvoir à Madame Espérance VIERA

**Etaient également présents :**

**SEMEA :** Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur) , Monsieur Christophe VAGEON, Monsieur le Maire Alain TRUCHON, Monsieur Benjamin PIAT garde - rivière et Monsieur Paul BRISELET Ingénieur GEMAPI

Date affichage et de convocation : 19/11/2024

Secrétaire de Séance : M. Jean MORLAIS

Nombre membres en exercice : 66 - Présents : 40 membres

Ont pris part aux délibérations : 40 membres présents + 5 pouvoirs = **45 membres votant**

## DM N°4 – Décision Modificative - Budget 2024

**Le Président informe** le conseil syndical qu'il est nécessaire de procéder à des modifications sur le budget primitif 2024,

- Dans le cadre de l'intégration des frais d'insertion aux études et travaux en cours, l'intégration comptable doit s'effectuer aux chapitre 041. OR le chapitre 041 sur le budget 2024 n'a pas été abondé de crédits, ceux-ci ont été imputés sur un autre chapitre
- Les opérations d'intégration des frais d'études et des frais d'insertion comptabilisées aux comptes 203x sont des **opérations d'ordre budgétaire** qui nécessitent **l'inscription de crédits budgétaires** aux chapitres d'ordre globalisés 041 en dépense et en recette

Il est donc proposé au conseil d'adopter la décision modificative suivante:

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Frais d'insertion 041				2033	H.O.	3 054,00
Autres réseaux 041	21538	H.O.	3 054,00			
<b>Investissement</b>			<b>3 054,00</b>			<b>3 054,00</b>

*Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE**,  
Le Conseil Syndical,*

- **APPROUVE ET DECIDE** de procéder à l'inscription de crédits budgétaires notés ci-dessus

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

**Certifié exécutoire par**

- l'envoi en préfecture le : 02/12/2024
- reçu en préfecture le :

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 077-200086676-20241202-2024051-BF

S'LO

Le Président  
Thierry FLESCHE